

Nous consacrons l'essentiel de cette lettre électronique hebdomadaire au projet de loi sur la République numérique qui est en cours de débat au Sénat et sur lequel Jean-Pierre Sueur s'est beaucoup investi.

Nous revenons tout d'abord sur deux amendements essentiels dont Jean-Pierre Sueur était le premier signataire et que le Sénat a adoptés.

En second lieu, avant le vote solennel, l'explication de vote du groupe socialiste. Les explications de vote peuvent être suivies en direct entre 15 h 15 et 16 h sur le site du Sénat.

Deux amendements importants

1. La suppression de la notion de « secret des affaires »

- >> [L'amendement de Jean-Pierre Sueur](#)
- >> [Le communiqué de presse](#)
- >> [La dépêche AFP](#)
- >> [L'intervention de Jean-Pierre Sueur en séance](#)
- >> [L'ensemble du débat sur l'article 4](#)

2. La promotion des « logiciels libres »

- >> [L'amendement de Jean-Pierre Sueur](#)
- >> [Le communiqué de presse](#)
- >> [La dépêche AFP](#)
- >> [L'intervention de Jean-Pierre Sueur en séance](#)
- >> [L'ensemble du débat sur l'article 9 ter](#)

Autres interventions de Jean-Pierre Sueur

- >> [Sur un amendement liminaire déclaré irrecevable en vertu de l'article 41 de la Constitution](#)
- >> [Sur la mise en place des consultations en ligne lors de la préparation de projets de loi](#)
- >> [Sur l'interopérabilité des données mises à disposition](#)
- >> [Communication des algorithmes](#)
- >> [Qualité des données publiques](#)
- >> [Souveraineté numérique](#)
- >> [Publications scientifiques](#)
- >> [Accès aux archives publiques](#)
- >> [Accès aux données publiques sur la recherche](#)
- >> [Application de l'article 40 du code de procédure pénale](#)
- >> [Caractère public de la séance : articulation avec les textes européens](#)